

1. Le Canada à l'Assemblée générale

45/50 (Mexique)                      Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau                      116-2-8

Cette résolution a précédé la Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires prévue pour janvier (voir le Chapitre 9). L'Assemblée générale recommande de prendre les dispositions voulues pour garantir que des efforts intenses se poursuivront, sous les auspices de la Conférence d'amendement, jusqu'à ce que l'on parvienne à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Elle recommande aussi à la Conférence d'amendement de mettre sur pied un groupe de travail qui sera chargé d'étudier l'organisation d'une interdiction totale, ainsi que les mécanismes institutionnels et les aspects juridiques s'y rapportant.

45/56B (Sierra Leone)                      Capacité nucléaire de l'Afrique du Sud                      118-4-27

Dans cette longue résolution, entre autres choses, l'Assemblée générale remercie le Secrétaire général pour son rapport sur la capacité de l'Afrique du Sud de mettre au point un missile balistique, réaffirme que l'acquisition d'une capacité nucléaire par l'Afrique du Sud constitue une très grave menace pour la paix et la sécurité internationales, et demande que tous les États mettent fin à toute collaboration de nature militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud et que celle-ci soumette ses installations nucléaires à l'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

45/58B (Yougoslavie)                      Négociations bilatérales sur les armes nucléaires                      131-0-22

Dans cette résolution, l'Assemblée générale se réjouit des progrès accomplis en matière de réduction des armements stratégiques. Elle fait remarquer que la clé de la prévention de la guerre est l'élimination totale des armes nucléaires, et elle engage les États-Unis et l'Union soviétique à tout mettre en oeuvre pour signer le Traité START avant la fin de l'année 1990, ce qui contribuerait à l'effort général déployé pour éliminer les armes nucléaires. Des pays de l'OTAN et d'Europe, dont les États-Unis, se sont abstenus.